

Compte-rendu du conseil d'école du 21 mars 2017, Saint Secondin

Présents : Mmes Guibert, Winder, Gomes, Beaudrin, Marchand, Knobloch, Noirault, Villéger, Richard, M. Saumur

Excusés : Mme Lapeyre, Mme Touchard

I) Présentation des projets pédagogiques en cours :

- Initiation aux danses et musiques traditionnelles du Poitou et de la Vendée :

Melle Vrignault de la Cendille intervient dans les trois classes. Un bal auquel les parents seront conviés sera donné le mardi 16 mai à 20h à la salle des fêtes pour une durée d'environ une heure.

- Projet de la circonscription « l'autre et moi » à partir d'une sélection d'œuvres littéraires:

La classe de maternelle recevra la classe de TPS, PS, MS, GS de Cloué et se rendra à l'école de Magné.

La classe de CP-CE1 s'est associée aux écoles de Magné et Champagné Saint Hilaire pour des rencontres USEP et littéraires. Une rencontre a déjà eu lieu, il en reste deux.

La classe des grands effectuera des échanges numériques avec les classes de Joussé et Champniers.

- Projet scientifique avec la LPO :

Dans le cadre de l'étude et la sensibilisation aux déplacements des animaux (trames vertes et bleues) la LPO effectuera trois interventions gratuites dans la classe de Mme Guibert. Ce travail conduira à une réalisation finale afin de mettre en œuvre une action pour aider les animaux à se déplacer (passage pour hérisson...). Une exposition sur le thème « à quoi ressemblerait mon quartier, ma ville ou mon village dans 30 ans avec une meilleure prise en compte de l'environnement », est envisagée à l'espace Allard de Saint Maurice-la-Clouère du 26 au 30 juin.

- Natation à la piscine de Gençay :

Les CP-CE1 ont obtenu un créneau (le mercredi matin) jusqu'à la fin de l'année scolaire. Mme Noirault pose la question de la pertinence du mercredi matin par rapport aux apprentissages. Mme Guibert explique qu'il est difficile d'avoir des créneaux l'après-midi étant donné les horaires. Elle propose cependant d'essayer de modifier le jour retenu pour l'année scolaire 2017-2018 lors de la réunion de début d'année avec les autres écoles du canton.

Les CE2-CM1-CM2 terminent le cycle entamé avant les vacances de la Toussaint en se rendant à la piscine jusqu'au 15 avril, sur le créneau du vendredi après-midi.

II) Organisation du temps de cantine :

La Mairie propose l'intervention de M. Angotti, psychosociologue, afin d'engager une réflexion sur l'organisation du temps de cantine qui aujourd'hui n'est pas satisfaisant pour les enfants et le personnel encadrant.

M. Angotti viendra observer et filmer le service de cantine et fera part à la mairie des aménagements envisageables afin de rendre ce temps plus serein et agréable pour tous.

III. Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2017-2018 :

L'école devrait accueillir 58 élèves répartis comme suit :

En maternelle : 4 TPS, 6 PS, 11 MS, 3 GS

En élémentaire : 7 CP, 7 CE1, 9 CE2, 5 CM1 et 6 CM2.

La répartition des élèves dans les classes élémentaires reste à définir.

IV) Organisation du temps scolaire :

Monsieur le Maire a été destinataire d'un courrier du DASEN (Inspecteur d'Académie) l'enjoignant à réexaminer l'organisation du temps scolaire pour les trois prochaines années. L'organisation actuelle est reconduite.

V) Aménagements et travaux effectués et à effectuer :

- Équipement informatique :

Le matériel financé par la Communauté de Communes a été installé et est utilisé. Le vidéoprojecteur interactif demandé n'a pas été retenu dans le projet et sera donc financé par la Mairie conjointement à la réfection du réseau. Un dossier est déposé auprès du département, la mairie est en attente d'accord des subventions.

Vienne Services et un électricien sont intervenus conjointement afin de revoir le câblage du réseau de l'école. Une connexion filaire sera mise en place dans les classes afin de limiter les problèmes de connexion liés au WI-FI.

-Équipement en matériel de sport et de motricité :

Les enseignantes présentent une demande d'investissement dans du matériel de sport et de motricité afin de mettre en œuvre les actions préconisées par les programmes de l'école, pour une somme d'environ 1800 €.

La Mairie propose d'étudier la prise en charge, pour la rentrée prochaine, de l'achat de tapis de sol qui serviront à toutes les classes.

Mme Knobloch propose de solliciter des associations pour un éventuel don et Mme Marchand propose de soumettre la question à l'APE.

VI) Question des sucreries distribuées lors des anniversaires:

Mme Knobloch propose que les bonbons et autres boissons sucrées ne soient plus distribués lors des anniversaires des enfants.

L'école devant remplir des missions d'éducation à la santé et de prévention de l'obésité , il est décidé de demander aux parents de ne plus apporter de bonbons, boissons sucrées et bougies lors des anniversaires. Un simple gâteau sera partagé avec l'ensemble des élèves afin de célébrer ces événements.

VII) Questions diverses :

Mme Winder demande s'il serait possible d'installer un bloc de 8 prises avec interrupteur dans sa classe afin de recharger les tablettes numériques.

Elle ajoute qu'elle aura besoin d'un meuble de rangement dans sa classe lorsque celle-ci sera renouvelée.

Enfin, les enseignantes proposent qu'à l'occasion de la réfection du couloir, des rayonnages soient installés dans les niches des porte-manteaux non utilisés par les enfants. Cet aménagement permettrait de désencombrer les classes et de mutualiser davantage le matériel.

Plus aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h.

Présidente : S Guibert

Secrétaire : M. Gomes